



Les IRP ne sont pas les ennemis de la direction

La CFDT constate avec déception qu'une nouvelle fois la direction a décidé de faire fi des IRP et plus précisément du CHSCT.

Il est désormais coutume que la direction organise et réorganise les activités mais aussi les personnes, femmes et hommes sans se donner la peine d'informer et/ou consulter le CHSCT préalablement.

Pire encore, lorsque les membres CHSCT se saisissent d'une problématique et essaient de traiter le sujet avec la direction, ses membres sont attaquées directement et personnellement.

Pour toutes ces raisons et puisque la méthode que l'on pourrait qualifier de « douce » ne donne aucun résultat positif, la CFDT au sein du CHSCT adoptera désormais une attitude inflexible envers la direction.

Ainsi nous veillerons à la bonne application de tous les textes de loi, décisions de justices ainsi que tous les accords en vigueur dans le GROUPE ENGIE.

Les faits de délits d'entraves seront systématiquement dénoncés à l'inspection du travail.

Les problématiques de RPS seront signalés à la médecine du travail mais aussi à la caisse d'assurance maladie.

La CFDT est un syndicat progressiste, un syndicat de dialogue et d'écoute mais face à une direction sourde, qui multiplie les projets sans tenir compte des facteurs humains nous n'avons pas d'autre choix que d'agir.

Le dernier projet d'acquisition d'activité en cours ainsi que les problématiques toulousaines sont autant de facteurs alarmants que nous ne pouvons plus ignorer.

Si la direction ne remet pas un minimum d'humanité dans sa politique et ses prises de décisions, nous courrons à la catastrophe. Nous devons mettre en place la déontologie du CHSCT.

S'il est vrai que nous pouvons digitaliser les processus et les outils, cela n'est pas possible avec les êtres humains et leur sentiments.